

LES LETTRES DE L'INTENDANT DE MARINE HOCQUART. VISION PROSPECTIVE ET RETROSPECTIVE CATASTROPHIQUE SUR LA PESTE DE TOULON (1720)

Ni récit ni chronique médicale ou personnelle¹, même si Hocquart souligne plusieurs fois son zèle pour le service, ces *lettres* manuscrites² sont un document administratif gardé comme archives. Jour après jour Hocquart écrit au Conseil de Régence, souvent plusieurs fois pour traiter affaires cou-

1. Cf. Dr Jean-Baptiste BERTRAND, *Relation historique de tout ce qui s'est passé à Marseille pendant la dernière peste*, à Cologne chez Pierre Marteau, 1723, chap. XII, p. 336-357: « Les troubles et les désordres de la contagion, une désolation extrême et générale, une mortalité universelle, des événements très bizarres et singuliers, tout était devenu un sujet bien digne de l'histoire. Une maladie aussi extraordinaire ne pouvait donc qu'exciter la curiosité des médecins et une aussi grande calamité fournissoit aux Poètes de grandes idées et de quoi exercer leurs talents. On vit donc dans ces premiers jours la Ville inondée de ces trois sortes d'écrits ».

Ce texte est cité par Régis BERTRAND dans son article, « Peste et « Littérature grise » ; deux poèmes sur la Peste d'Aix », dans *Provence historique*, fascicule 189, 1997, p. 496. La versification est un mode d'expression littéraire largement unifié dans les milieux lettrés d'Ancien Régime en province comme à Paris (l'abbé Delille, Pompignan, Lebrun, Saint Lambert...) mais les *lettres* que nous étudions sont de la prose administrative classée par items, selon l'ordre chronologique. Elles ne ressortissent pas non plus du libelle ni du pamphlet.

2. Ce manuscrit conservé au Service historique de la Défense, département Marine à Toulon (cote A1 146) est un in-quarto relié cartonné. Nous avons lu aussi le Registre général des galériens (IO.106) devenus corbeaux et souvent morts à la tâche ou évadés! (âge, noms, parents, femme, enregistrés sous un numéro). Ceux-ci viennent de toutes les régions de France (Paris, Orléans, Laon, Cambrai...) Nous remercions M. Vincent Mollet, conservateur et le personnel de la bibliothèque pour leur obligeance. Ces lettres figurent également dans le ms B3265 aux Archives de Rohan. Est signalée l'arrivée d'Hocquart au Havre mais aussi un retour postérieur à Toulon. Deux autres ensembles de lettres concernant la même peste à Toulon ont été étudiés. Michel VERGÉ-FRANCESCHI, « Louis de Martini d'Orves officier des vaisseaux du roi et commissaire général pour la santé lors de la peste de Toulon de 1721 », *Bulletin de la société des Amis du vieux Toulon et de sa région*, 1992, n° 114, p. 145-158; Gilbert BUTI, « Lettres de Toulon pendant l'épidémie de peste 1720-1722 » (lettre du curé Jean-Félix Blanc), dans Michel SIGNOLI et al. dir., *Peste: entre épidémies et sociétés*, Firenze, 2007, p. 155-161.

rantes ou événements exceptionnels. L'ensemble couvre toute l'année 1720, mais seuls les feuillets 215 à 372 (du 4 août au 28 décembre) traitent des approches de la peste quand la tragédie de Marseille apparaît de plus en plus menaçante. En réalité depuis le siège (1707) et l'hiver 1709 Toulon va mal. Elle s'est endettée pour nourrir la population et l'Arsenal est en crise. Ville entassée elle est de « tempérament épidémique » (Michel Vovelle)³. La maladie y traîne déjà entre 1708 et 1710; Toulon a enfin mauvaise réputation quant à la sécurité. Sa population, difficile à évaluer, et en déclin semble-t-il, a été chiffrée à 26.270 habitants environ à la veille de la peste, non compris la garnison ni la marine. L'année 1720 n'est pas l'akmé de la peste, c'est 1721. On ferme la ville totalement en mars et y règnent la famine et la mort. Presque tous les membres de l'hôtel de ville périssent. En mai, malgré la quarantaine intérieure, il faut 8 tombereaux pour ensevelir les morts, dont le nombre dépasse 160 par jour. Les médecins mandés de Marseille, Montpellier, Paris sont aussi impuissants que les secours religieux d'un capucin ou de l'évêque M^{gr} de Montauban, plus discret que M^{gr} de Belsunce. De juin à septembre l'épidémie décroît: un Te Deum du 3 octobre et une déclaration officielle de guérison en sanctionnent la fin. En octobre, exsangue et traumatisée, la ville est réduite à 10 500 habitants. Elle n'a plus de cadres. Or il semble bien que M. Hocquart ait perçu dès 1720 « ce révélateur exceptionnel d'un fragile équilibre démographique dans un bouillon de culture portuaire » (Michel Vovelle), qui y mettra la catastrophe.

De fait ce sont les dernières pages du manuscrit qui confirment l'impression progressive d'un chemin vers la catastrophe. Hocquart a demandé à être relevé de ses fonctions et d'autres documents d'archives le montrent au Havre. Il n'est d'ailleurs pas toulonnais. On ne sait toutefois pas pourquoi il se tait désormais, sans dire qu'il se retire. Après avoir accusé réception de 126 848 livres 16 sols de fonds (25 décembre f. 370) d'ailleurs arrivés bien tard, il met en place d'abord d'énergiques mesures d'urgence « pour ôter l'impression au public » que la peste est installée (28 décembre f. 370) et il y paraît très engagé: « J'ai cru devoir travailler à un projet pour prévenir autant que l'on pourra le progrès de la contagion parmy les officiers et pour y parvenir en quelque manière je prends la liberté d'envoyer au Conseil le projet que j'ai communiqué à la plus grande partie des officiers qui l'ont approuvé » et « signé en bas » (*ibid.*).

Pourtant deux feuillets après, Hocquart revient contradictoirement sur son discours. Il n'a « pu discuter dans l'assemblée qui fut convoquée en la maison du Roi sur les précautions à prendre », il envoie alors au Régent

3. Michel VOVELLE, « De la peste à l'ère des Lumières » dans Maurice AGULLHON dir. *Histoire de Toulon*, Toulouse, 1980, *passim*, p. 118-123 (citation p. 120). M. VOVELLE, « Entre la peste de 1720 et le siège de 1793, les aventures de la démographie toulonnaise au XVIII^e siècle », dans *La France d'Ancien régime. Etudes réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, 1984, t. II, p. 703-713; Gustave LAMBERT, *Histoire de Toulon*, 1890, partie II, tome IV, ch. XX.

« mémoire ci-joint des observations qu'[il a] cru devoir faire sur quelques articles de [son] projet ». Il ajoute : « vous ferez, Monseigneur, l'usage qui vous [en] conviendra, sans qu'il y paraisse s'il vous plaît que j'y aie donné lieu ni qu'il vienne de ma part. Votre Altesse Royale en concevra aisément les raisons et je la supplie très humblement de ne pas me commettre » (f. 372). Ici s'arrête le manuscrit et ce renoncement de l'écriture nous paraît avoir un sens. Y a-t-il eu dissensions ? Les mesures d'Hocquart ont-elles suscité des oppositions ? Nous tendons à penser qu'après avoir dépensé toute son énergie, l'intendant a le sentiment d'être désormais impuissant. Non pas qu'il se soustraie immédiatement à ses devoirs. Il se « renferme dans sa maison » mais, dit-il, cette « séparation d'avec la ville n'empêchera pas qu'avec les précautions nécessaires je n'aille dans l'Arsenal toutes les fois que le service le demande pour donner les ordres qu'il conviendra pour tous les mouvements du port » (28 déc., f. 371). Tout en réclamant d'ultimes « secours prompts et considérables » pour le munitionnaire (f. 370-371), Hocquart ne croit sans doute plus à rien d'autre qu'à l'issue catastrophique d'un dénouement tragique qu'il a montré dans sa progression et son accomplissement. Après quoi le silence s'impose et même un retrait par rapport à toutes ces *lettres* et à tout cet effort de bilan et de lutte⁴. C'est donc bien une rétrospection et une projection catastrophique que nous allons voir se dessiner dans les courriers⁵.

Hocquart vient de faire depuis le 25 décembre le bilan de toutes les impasses tragiques dont il n'a pu protéger Toulon : la tragédie technique du port, on ne peut construire ni radouer, faute de bois et de main-d'œuvre en

4. Le toulonnais Miron lui succède dans ses fonctions mais les archives ne conservent pas de lui l'équivalent de ces *lettres*.

5. Selon le Dr Gustave Lambert, M. d'Entrechaux seul fit le récit complet de la peste dans une « Relation de la peste à Toulon en 1721 », y compris l'histoire du colporteur Gras, qui se rendit secrètement à Aix pour acheter du drap, celle de son repentir et de sa mort (Dr. Gustave LAMBERT, *Histoire de Toulon*, IIe partie, t. IV). Début 1721 d'Entrechaux (ou Antrechaux) se fait « le défenseur de la méthode brutale que les Marseillais n'avaient pas osé appliquer, de la séquestration de tous les habitants dans leurs maisons ou « serrade » : quarantaine interne devenue dérisoire depuis que le fléau est dans les murs, et surtout impopulaire auprès des notables qui, dès que la peste, sortie des quartiers populaires a gagné leurs maisons, ont fui en masse vers leurs bastides » (*Histoire de Toulon*, op. cit., IV, p. 116-117). Il a aussi à la fois montré un dévouement exceptionnel à Toulon et en a appelé à une solidarité civile pour obtenir des emprunts, soutenu d'ailleurs par la traditionnelle amitié qui lie Toulon à Lorgues. Voir aussi Dr Pierre NAVARRONE, « M. d'Entrechaux, maire de Toulon, son empirisme organisateur », *Bulletin de l'Académie du Var*, 1995 ». M. d'Entrechaux en a appelé au civisme toulonnais, dans son chap. XVI, *Nécessité d'aider à la désolation publique*. Il fut l'âme de toutes les mesures de prévoyance et d'administration, et le cdt Dupont « veillait avec rigueur à l'exécution de ses arrêtés » de police. Pendantsions, restitutions forcées ou non de biens volés alternèrent avec les actes de générosité civils et religieux. Seule la suppression de la quarantaine eut des effets positifs. Voir MARTIN, *Histoire de la dernière peste de Marseille, Aix et Toulon*, Paris, 1732 repris dans JAUFFRET, *Pièces historiques sur la peste de Marseille et d'une partie de la Provence, en 1720, 1721, 1722...*, Paris, Marseille, 1820, t. II, p. 39-47 et LAFORÉT « Souvenirs marseillais, la peste en 1720, 1721, 1722 », *Revue de Marseille et de Provence*, 1863. Voir aussi l'ouvrage de Jean-Pierre PAPON « ci devant historiographe de la Provence », *De la peste ou les époques mémorables de ce fléau*, Paris, VIII, 2 vol.

nombre et en état de travailler. Il n'y a pas d'argent dans les caisses pour acheter les provisions nécessaires à l'entretien de la population, officiers et ouvriers. Il dit aussi la montrée très lente et sourde de la peste. La liaison fondamentale entre moyens financiers et lutte contre la contagion est montrée comme inéluctablement négative à Toulon. « Il est certain que l'on y périra plutôt de misère que de contagion » si le conseil ne donne « des ordres précis pour nos besoins » (f. 372).

Nous montrerons d'abord comment l'intendant s'efforce de maintenir le service portuaire et sur quel fonds de crise financière il peut s'exprimer. Puis nous dirons ensuite comment dans ce discours est mise en évidence l'imbrication catastrophique du développement de l'épidémie et de la tragédie technique du port pour aboutir à cette vision quasi apocalyptique de la disette et de la misère toulonnaise. Sorte de non-événement en 1720, la peste est-elle catastrophe, avant d'être un événement ? Cette problématique mérite examen.

Hocquart met tous ses soins à maintenir au moins les apparences d'un service portuaire normal, mais le trafic est faible. Du 6 août au 19 septembre sont armés et frétés *La Vestale*, *L'Invincible* et *le Cheval Marin*. C'est M. Cassard, retour de Marseille, qui conduit l'escadre. Les difficultés ne manquent pas, retards de fabrication, manque d'une vergue, trafic de bougie et d'huile par les officiers, mauvais vouloir des équipages. La flotte doit fournir les galères de Marseille et des matelots pour les tartanes destinées à l'ambassadeur du Grand Seigneur qui doit passer à Toulon et éviter la peste pour aller vers Paris. Du *Henri* et du *Toulouse* arrivés le 17 novembre (f. 330) les équipages sont congédiés ou utilisés à Toulon car ils ne peuvent rejoindre Marseille; les malades du scorbut sont soignés sur place. Hocquart met aussi tout son zèle à approvisionner les galères marseillaises pour que celles-ci puissent « n'avoir aucune communication avec la ville et ainsi éviter la contagion » (25 août, f. 236). Les fournitures sont régulièrement signalées avec leurs négociations, leurs contr'ordres et leurs délais de fabrication⁶ (14 sept, f. 248; 5 sept, f. 253; 12 sept, f. 258; 29 sept, f. 271; 21 nov, f. 336). Hocquart se sent à la fois responsable et contraint dans son efficacité, réclamant des moyens de l'intendant Leuret et du Conseil. Le 12 sept (f. 257) il montre quelque assurance: les habitants de Marseille « pourront par ce secours se passer pour quelque temps de nous et cependant je ne laisserai pas de m'assurer d'autant de provisions qu'il me sera possible pour pouvoir les en aider lorsqu'ils en demanderont, et pour nous ici en cas de nécessité ».

Mais il faut de l'aide « pour la durée de ce malheureux temps qui réduit également tout le monde à une misère affreuse » (25 août, f. 236). Des approvisionnements partent encore le 14 déc., (f. 357).

6. Farines, biscuits, vivres: beaucoup de contr'ordres!

Dans une telle période se détache au contraire tout l'épisode du passage et de la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur⁷. Celui-ci couvre un large espace textuel du 31 oct (f. 310) au 25 déc., (f. 368) c'est-à-dire jusqu'au cœur de la catastrophe. Coûteuses (10 000 livres le 31 oct, f. 310, 12 000 livres, 18 déc.), sa solennité, ses cérémonies que les lettres détaillent précisément, prennent un air d'ironie tragique qu'Hocquart certes ne souligne pas, car il s'agit de la munificence royale qu'il faut servir : « Je n'oublie rien pour leur faire fournir généralement tout ce qu'ils demandent quoique je doute par moments qu'on puisse bien les contenter » (30 nov, f. 341). Mais il rappelle que la dépense est « considérable » (30 nov, f. 341) « ces sortes de gens mangeant la nuit comme le jour et sans ménagement lorsqu'il ne leur coûte rien »... Ils boivent du vin ! Quelques épisodes de vie mondaine, visites et réceptions par « les personnes de l'un et l'autre sexe les plus avenantes de la ville » (4 déc., f. 344) rappellent qu'on a toujours dansé par temps de peste. Le 7 décembre Hocquart rend compte de la satisfaction témoignée par Son Excellence qui informera M^{gr} le Régent de « tous les honneurs et les bons traitements qu'elle a reçus » (f. 353). Embarqué entre le 6 et le 12, l'ambassadeur est à Maguelonne en pleine tragédie le 25, au moment même où Hocquart est près de laisser tomber la plume. Cet impeccable déroulement offre au lecteur de notre siècle le contraste criant entre les célébrations politiques et les misères qu'elles augmentent encore. Ceci est un premier élément de réponse à la question que nous posons.

Deuxième élément, la crise financière antérieure s'aggrave encore par le système de Law. Hocquart se plaint régulièrement de la déperdition sur le prix des « espèces » [sic] (4 août, 21 août, 29 août, 1^{er} sept, 30 nov, 11 déc., 14 déc.), parfois énorme : 18 315 livres sur 64 102 le 8 octobre. La situation est grave, le port manque d'argent pour « les dépenses courantes, fournisseurs, entrepreneurs étant tous hors d'état de soutenir leurs entreprises s'ils ne sont à l'avenir payés en espèces » (4 août). « Ce fâcheux contretemps (des billets) et celui de la contagion dérangent entièrement notre service par la cessation de tout commerce » (ibid.). Le 13 octobre « Je n'ai aucun fonds pour obtenir du crédit », écrit Hocquart (13 oct, f. 291) et les caisses sont vides. Les officiers et autres entretenus du port n'arrivent plus à vivre sur leurs appointements payés en billets. Les officiers des galères « en sont aux expédients ».

7. Voir *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, 1718-1763*, Journal de Barbier, avocat au Parlement de Paris, 1^{re} édition complète, Paris, Charpentier, 1858 qui évoque l'ambassadeur du grand Seigneur, nommé Mehemet Effendi Tefderdar (grand trésorier) venu à Paris par Bordeaux, à cause de la peste de Provence, en mars 1721, p. 116. A propos de l'ambassade du grand Turc, voir Joseph von HAMMER-PURGSTALL, *Histoire de l'Empire ottoman*, jusqu'à l'avènement du Sultan Moustafa (1739-1757), trad. Heller. L'alliance avec l'Empire ottoman est une question récurrente depuis François Ier comportant un esprit de collaboration et même un traité formel en 24 articles, que seule rompit pour un temps la campagne d'Égypte. D'où peut-être cette prudence d'Hocquart, malgré quelques réticences furtives, qu'il n'ose pas exprimer à propos des dépenses occasionnées par ce passage. Nous ne pouvons savoir quelle est l'information exacte d'Hocquart sur ces questions diplomatiques.

Les officiers de marine vendent leurs biens pour subsister ou négocient leurs billets à grosse perte (13 oct, f. 291). Hocquart a décidé de leur donner un supplément de 10 livres par jour « pour leur donner les moyens de subsister » (12 sept, f. 258). Et pourtant il s'est fait reprocher de ne pas forcer la réception des billets (21 déc., f. 362)! L'arrivée considérable du 25 décembre (126 818 livres 13 sols) est un arriéré d'octobre! les fonds de septembre ne sont jamais arrivés. Les derniers mots sont un cri désespéré pour des « secours prompts et considérables » (28 déc., f. 372).

Mais l'intrication la plus catastrophique combine, nous l'avons dit, le sourd développement de la peste en cinq actes et la tragédie technique du port.

Au premier acte (août et septembre) « La Peste augmente tous les jours à Marseille » (1^{er} août, f. 215). On croit toutefois que seront efficaces les mesures de protection, portes fermées, garde bourgeoise pour arrêter ceux qui viennent de Marseille, notamment les matelots, l'installation de l'hôpital à Saint Mandrier et du Lazaret pour les quarantaines à condition de « redoubler d'attention » et de faire « revenir dans le port les soldats de marine absents avec leurs hardes » (1^{er} sept, f. 248) pour les y tenir enfermés. De nuit, deux canots gardent le port avec deux officiers (marinier et de marine) à leur tête.

Au second acte (achevé début novembre) cinq ou six familles marseillaises ou de Bandol, suspectes, sont renvoyées. La garde est renforcée car la « maladie contagieuse »⁸ est au Lazaret, à Saint Mandrier et à Aix. Les chiffres restent minimes et douteux : trois personnes, un patron pêcheur, sa femme et sa fille, puis un portefaix. Mais on en parle et on prend des mesures. On a fait passer aux Infirmeries la famille du patron pêcheur avec environ cinquante personnes qui pourraient avoir communiqué avec elle. Deux forçats infirmiers meurent au Lazaret. Certes le volontarisme se maintient (10 oct, f. 281). « On n'oublie rien pour établir partout le bon ordre et mettre les choses en état pour n'être pas surpris en cas de malheur » et encore fin octobre (27 oct, f. 304). On quadrille la ville par deux commissaires et deux syndics dans les différents quartiers et on limite la vie publique. On interdit les sermons, bénédictions, assemblées et fréquentations dans les endroits publics ou particuliers. Ecoles et collèges sont fermés. Mais les environs de Toulon étant atteints, il faut « redoubler les précautions pour mettre la ville à couvert de la maladie, ce que l'on ne saurait se promettre si l'on recevait ici un grand nombre de matelots difficiles à garder »... « Il faut si peu de chose pour communiquer le mal que quoique certains équipages marseillais aient fait une double quarantaine », il n'est pas souhaitable de les recevoir, écrit Hocquart au Ch. de Rancé (24 oct, f. 299). Il ajoute : « nous sommes enfer-

8. Le mot « peste » apparaît le 10 oct (f. 280), mais il reste d'un emploi rare. « Contagion », « maladie contagieuse », « maladie dangereuse » restent dominants. De fait, pour désigner Marseille en proie à l'épidémie il est normal dès le 4 août, mais Hocquart en évite l'emploi tant qu'on peut espérer y échapper, technique connue chez les autorités pour masquer le danger.

més de tous côtés tant par les endroits infectés que par les passages qui ont été fermés » sans être infectés (10 oct, f. 280). Heureusement, pas de « suite » à l'affaire du pêcheur (20 oct, 31 oct, f. 305, 3 nov, f. 317), et « la santé est toujours parfaitement bonne en cette ville par les précautions que l'on y prend pour la garantir de la contagion » (20 oct, f. 295).

Au troisième acte (début novembre à début décembre) le mal est hypocritement entré en ville. « On a mis deux femmes du quartier des Minimes au Lazaret avec les personnes avec lesquelles elles peuvent avoir communiqué. L'une est « morte » et « il faut remplacer les corbeaux » (21 nov, f. 338). La ville « n'est pas exempte » (10 nov, f. 331). « Quelques mouvements » se produisent quand on enlève une jardinière. D'étranges morts subites d'abord attribuées à la colère ; on met en quarantaine chez elles plusieurs familles sans doute considérables mais suspectes, les Ferrand, les Charron, les Baudeville (30 nov, f. 343). Pour « redoubler les précautions », le Cdt Dupont a assemblé M. Dally, les conseillers et les officiers de santé : on ferme l'hôpital de la ville et on en crée un second à la Charité. Mais le scepticisme atteint Hocquart, même sur les « précautions » de l'intendant Lebret pour « assurer des provisions à la ville de Toulon en cas d'épidémie » : elles « ne seraient d'aucune utilité », « par les difficultés qu'il y aurait de les y envoyer et l'on ne doit jamais attendre les extrémités pour pourvoir aux besoins ». À Marseille « les désordres arrivés faute de vivres et qui subsistent encore ont été pour le moins aussi grands que ceux que la maladie a causés » (10 nov, f. 325), ce qui met déjà Toulon en terrible parallèle avec la catastrophe marseillaise.

De rassurantes litanies ponctuent encore l'acte IV qui mène au 21 décembre : « la santé est parfaitement bonne en cette ville » (4 déc., f. 348 ; 11 déc., f. 355 ; 14 déc., f. 355). Mais on meurt au Lazaret, à l'Hôpital Saint-Esprit où on n'entre plus et dont on ne sort plus (14 déc., f. 355). L'administration de la peste n'est plus qu'isolement et répression : « Mrs les commandants de la ville ne veulent plus recevoir en quarantaine aucune personne, quelque lettre de santé qu'on puisse avoir » (4 déc., f. 347). Non seulement les barrières sont fermées, on a « fait fusiller hier à l'entrée de la Porte Neuve au pied d'une potence un voiturier et une femme du lieu de la Cadière » portant « deux pièces de toile bleue du Levant » parmi des fruits. On sait quel rôle propagateur ont joué les textiles à Marseille. Toulon joue désormais la santé par la loi ou plutôt par la terreur : cet exemple doit prévenir la contrebande et décourager les habitants qui pourraient cacher des marchandises « pour la recherche desquelles on n'oublie rien pour tâcher de les découvrir » (4 déc., f. 349). Le verbe « tâcher » dit que c'est difficile. Pourtant « le seul moyen de se garantir » de la contagion est « d'empêcher qu'il ne se passe aucune contrebande » (14 déc., f. 357) entre Marseillais et « affidés » toulonnais. Hocquart prévoit son échec : « Je me trouverai peut-être dans l'obligation de faire fermer le Port » (11 déc.).

Le cinquième acte couvre seulement les quelques jours qui précèdent et suivent Noël (25-28 déc.). C'est lui qui confère cette résonance catastro-

prique. Une progression tragique relie la continuité des lettres, « depuis ma dernière lettre du 18 » (21 déc., f. 361), « depuis ma dernière lettre » (25 déc., f. 364), « depuis ma dernière lettre » (28 déc., f. 371) et poursuit le bilan impersonnel des morts : « il est mort dans la ville » (14 déc., f. 357 ; 25 déc., f. 365), « il est encore mort » (25 déc., f. 365), « il est mort le même jour dans la ville » (28 déc., f. 371). La peste est dans la ville mais on la cache « pour en ôter l'impression au Public » (28 déc., f. 370). On enlève des malades « atteints de ce mal », presque toutes les nuits pour les faire passer aux Infirmeries » (25 déc., f. 365). Il faudra fermer l'Arsenal dit Hocquart (25 déc., f. 367) : « La crise est... à un point que je ne saurais exprimer » (*ibid.*).

La misère des ouvriers le jour de Noël est apocalyptique n'ayant pas « un morceau extraordinaire » car même vendre un drap, une chemise, une nippe » est interdit par crainte de la contagion (f. 364). Terreur, maladie et disette interdisent toute célébration populaire. Le nombre des morts reste d'abord limité et individualisé socialement (une douzaine en tout) mais il s'accélère brusquement selon la progression géométrique d'une épidémie qui flambe : « Il est mort aux Infirmeries quatorze personnes de la maladie contagieuse » (28 déc., f. 372), malaise des chiffres et flou qui terrifie ! Enfin la perspective catastrophique s'impose quand « les accidents journaliers » se multiplient dans plusieurs quartiers de la ville », principalement la nuit, à propos des malades ou des suspects (28 déc., f. 370). Toulon, ville « de tempérament épidémique », est un nouveau Marseille.

Hocquart détaille la tragédie technique du port : nous donnerons seulement d'abord les traits essentiels de la question des bois, objet prioritaire des *lettres* : inspections, repérages, négociations commerciales avec les propriétaires, acheminement. Les tâches des commissaires Chabert de l'Isle et Chapelle ou Levasseur sont essentielles. Les négociants comme Garnier et Portalis avancent de l'argent mais ne peuvent pas payer avec les billets, qu'on leur refuse ; ils demandent donc des espèces et il faut une aide du Conseil, dit Hocquart. On se doute que la crise fait monter les prix et rend les communications difficiles, même si le 25 décembre on négocie encore (f. 366). Les bois viennent de Bourgogne, du Dauphiné, de la forêt de la Petite Vache près de la Grande Chartreuse. Arles et Tarascon sont donc articulations majeures. Tout est lié : négociations difficiles, bois en souffrance, qualité des bois et financement. Dès août, Arles se fondant sur les bruits de peste refuse l'entrée aux convois toulonnais, décision qu'Hocquart écrit à M. Lebreton de faire rapporter « la santé étant grâce à Dieu parfaitement bonne en cette ville » (29 août, f. 244). Certains bois passeront l'hiver à Lyon (5 sept, f. 252) et Arles a rapporté sa décision (10 oct). En dépit du zèle d'un charroyeur omniprésent dans ces lettres, M. Garnier, Hocquart écrit très tôt : « On ne peut finir l'affaire des bois dans le dérangement dans lequel se trouvent tous les villages pour se garantir de la contagion » (29 août, f. 244). La coupure avec Arles durera, cependant dit-il, jusqu'à la fin de l'épidémie (23 nov, f. 336 ; 30 nov, f. 341 ; 14 déc., f. 355-356). Hocquart demande que le Conseil obtienne

un assouplissement des mesures de M. de Caylus pour ne pas étrangler les ateliers de Toulon. Quand Aubagne, Roquevaire, Aix, Auriol sont atteints « tout charroi est rompu » (f. 366). Il prend encore une mesure désespérée : ordonner au Sr Garnier de « laisser les bois de construction à Solliers » d'où l'on pourra assurer leur charroi. Ses charrettes « qui ne nous abandonnent pas » sont désormais la « seule ressource ». Sans ce parti « elles se trouveraient aujourd'hui enfermées » à Toulon (21 déc., f. 361).

« Enfermées » est le maître mot et c'est ce qui entrave les efforts d'Hocquart pour lutter contre le marasme endémique de l' Arsenal. Cinq vaisseaux ont été projetés, *Le Conquérant*, *Le Duc d'Orléans*, *Le Phénix*, *L'Espérance*, et *Le Solide* ainsi que des radoub et des démolitions (29 août, f. 240, 243-44 ; 19 et 29 sept, f. 272). Cent charpentiers et soixante journaliers le 29 août, quatre-vingt ouvriers et journaliers, le 5 septembre, cent quatre-vingt charpentiers et quatre-vingt-dix journaliers et employés le 13 octobre. Longtemps « les ouvrages continuent » (5 sept), « n'ont pas discontinué » (19 sept), « continuent avec autant de diligence qu'il est possible » (6 oct, 13 oct, f. 290), « autant que la conjecture le peut permettre » (17 nov, f. 330), « vont » même « leur train ordinaire » (30 nov, f. 342) malgré les difficultés d'acheminement qui « chagrinent » Hocquart. « Le peu d'ouvriers restant » y travaille encore (21 déc., f. 361). Mais en dépit de son zèle Hocquart reconnaît très tôt que la situation est « dans un si triste état » que le Conseil est « supplié » d'y remédier, « sans quoi tous les ouvrages vont manquer », faute de pouvoir entretenir 8 à 900 ouvriers et 50 à 60 charrettes (13 oct, f. 291). Le 30 novembre on doit un mois aux ouvriers et le travail de Garnier. « Les fournisseurs sont sur le point d'abandonner » (id.). On manque de pièces de quille et d'estambot⁹ (id.). Peu à peu renoncements et retards entravent la construction des cinq vaisseaux (4, 11, 17 déc.). « Contagion » et « manque de fonds » diminuent le nombre des ouvriers. En fait dès le 4 août Hocquart écrit : « la cherté des vivres et la disette » menacent de faire « désertter tous nos ouvriers et journaliers pour aller chercher à vivre dans un pays étranger » (f. 219). Le 21 décembre enfin « il manque les trois quart des ouvriers : « ceux de Marseille, La Ciotat, Martigues, Languedoc, ceux qui sont présents ne travaillent qu'à moitié n'en ayant pas la force. Ceux de la Seyne ont abandonné

9. Hocquart est un technicien informé. Les dictionnaires spécialisés au Service historique de la Défense, département Marine nous ont été d'un précieux secours « Etambot » désigne « l'une des trois pièces fondamentales de la charpente d'un navire, celle qui s'élève sur l'une des extrémités de la quille et termine la carène arrière. C'est sur l'étambot renforcé par le concours de plusieurs autres pièces que se bâtit la poupe aux gracieux contours, aux riches sculptures. Sur l'étambot viennent aboutir et se clouer les bordages qui revêtissent la carène à l'arrière. L'étambot porte le gouvernail qui s'y attache par ses gonds. Les arbres qui fournissent les pièces d'étambot pour les vaisseaux de ligne sont rares. Les proportions de ces pièces sont énormes : elles ne peuvent être retrouvées aujourd'hui (au XIX^e siècle) que par l'assemblage de plusieurs troncs de chêne ». *Dictionnaire pittoresque de la Marine*, éd. 1982, l'Estran-Douarnenez rééd. de Jules Leconte, Paris, Bureau central de la France maritime, chez Portel, 4 rue de Roule, 1835.

depuis qu'il ne sont plus payés et sur lesquels il ne faut pas compter, nous ayant ôté la communication » (f. 365).

On ne peut donc construire les cinq vaisseaux et on s'en tiendra à « celle du *Duc d'Orléans*, du *Phénix* et du *Solide* qui seront finis « au plus tôt à la fin de l'été prochain en supposant que les travaux ne seront pas interrompus par le manque de fonds et par les fâcheux accidents dont nous sommes menacés » (14 déc., f. 355). Rupture et catastrophe irréversible: « on doit six semaines aux ouvriers et s'ils ne reçoivent bientôt des secours il en périra un grand nombre de misère ». C'est alors qu'il parle de « faire fermer le port » (11 déc., f. 354).

Ici s'articule le dernier aspect catastrophique de la situation toulonnaise, misère humaine et économique de l'Arsenal, amplification d'une crise antérieure à la Peste, quotidienne, moins grave en apparence, mais irrépressible.

Approvisionner Toulon est l'obsédante préoccupation d'Hocquart. Les mesures de Lebrét permettant aux acheteurs de bestiaux d'entrer en Languedoc par la « conférence » du Pont de Mirabeau (1^{er} sept, f. 249) n'ont pas dû avoir effet: « nous manquons absolument de viande, les passages du Languedoc et du Dauphiné étant fermés » (22 sept, f. 270). Ce qui entraîne une nouvelle demande pour la liberté des marchands de quitter la province. C'est que très tôt « le triste état où Marseille se trouve... réduit le reste de cette Province dans une fâcheuse situation et principalement Toulon où l'on manque absolument d'argent et de vivres » (22 août, f. 235). Le souci lancinant de la disette grandit, avec les « besoins extrêmes de la marine, n'y ayant rien dans les magasins ni aucun fonds dans les caisses pour se pourvoir (10 nov, f. 322). Leitmotiv du 21 nov. malgré le doublement d'une commande de viande fraîche (f. 335), du 30 car « la marine n'a d'autres ressources que celle qu'elle attend des soins du Conseil » (f. 343). Hocquart envisage d'enfermer les troupes de marine à l'Arsenal avec les charpentiers, « les calfats, les gardiens, les bombardiers et les apprentis »... mais « comment fournir leur subsistance » sans provisions ni fonds (4 déc., f. 346). Nous avons déjà évoqué les difficultés des officiers et autres entretenus payés en billets. Toutes les catégories sociales souffrent: « les prix ont encore augmenté et de manière que non seulement les ouvriers ne peuvent plus vivre mais aussi les officiers et entretenus de tous états avec leurs appointements ordinaires » (24 oct., f. 300). Si on ne paie pas [les ouvriers] dimanche d'une quinzaine, « le travail ne peut continuer » (24 oct., f. 308). Les cris d'alarme se multiplient (21 nov., f. 334; 30 nov., f. 342-43). Les ouvriers sont épuisés « ils n'ont plus la force de travailler, leur étant dû novembre et le courant de décembre » (7 déc., f. 354). Le jour de Noël, Hocquart prend une partie du blé de la Compagnie des Indes en promettant que Paris « fera face sur [le] reçu qu'il donnera » (25 déc., f. 364). Sans mesures d'urgence « les ouvriers périront de misère »... ainsi que « tous les autres entretenus » (25 déc., f. 365). La misère fait mourir avant l'épidémie...

Dans cet état de non retour Hocquart ne peut que se taire. Dans ces *lettres* de témoignage, d'observation, d'argumentation et même de plaider, d'un officier qui s'est efforcé d'organiser une résistance à l'arrivée du fléau, prospection et rétrospection catastrophiques sont liées. Cette logique du pire avant le pire est à l'évidence reproduction de la catastrophe marseillaise et de l'extension provinciale de l'épidémie. Il s'agit seulement de rétrospection dans les tableaux d'Histoire de Michel Serre qui dans leur esthétique caravagesque tragique peignent le fléau devant la Mairie de Marseille et à l'entrée du Cours Belsunce amplifiée. Le peintre qui fut commissaire de quartier pendant la peste se représente lui-même non pas en figure privilégiée comme M^{gr} de Belsunce et le Chevalier Rose mais dans la partie basse des tableaux en personnage immédiatement vu par le spectateur, témoin quasi-actif mais impuissant au milieu des confessions, des agonies, des scènes déchirantes, des chariots remplis de morts que tirent ou poussent les corbeaux à bonnets rouges, et même proche de cette chair anonyme pourrissante qui menace les quais de la ville¹⁰.

Mais dans la philosophie de ces *lettres*, fait remarquable en 1720, n'apparaît aucune trace de mentalité religieuse, même décrite de l'extérieur. Aucune allusion à l'idée d'un châtement, à des pratiques propitiatoires à une perspective providentielle purificatrice. M^{gr} de Montauban n'est pas cité, le capucin ne l'est que lorsqu'il meurt, et les sermons et bénédictions lorsqu'on les interdit. Pas de célébration religieuse de Noël. À propos des communautés religieuses, ne sont évoquées que des tractations sur les bâtiments. La perspective est laïque, celle d'un ingénieur en construction de marine qui n'épargne pas les termes techniques. Seul un rationalisme humaniste anime ce fonctionnaire de la peste, engagé dans le service royal. C'est certainement un témoignage fort des mentalités d'une élite intellectuelle, sans illusion sur un état sanitaire et économique. Cet accord entre catastrophisme et mentalité technique pouvait-il être politiquement compris par l'entourage du Régent ? Nous l'ignorons.

La Peste de Marseille, sans doute plus que celle de Toulon, fut exceptionnelle par le choc psychologique qu'elle provoqua plus encore que par le nombre des victimes, qui a atteint peut-être pourtant la moitié de sa population. Daniel Panzac a montré quelles étaient les mesures préventives contre le fléau, vinaigre, aromates, masques en forme de bec, gingembre, etc., mais qu'elles étaient peu efficaces contre un mal endémique dans le Monde ottoman et épidémique en Italie et en Provence¹¹. Se produisit à ce propos un

10. Charles CARRIERE, Marcel CONDURIE, Ferréol REBUFFAT, *Marseille ville morte la peste de 1720*, éd. revue et augmentée, Marseille, 1988, 352-(10) p; Front, cartes, couv. III. 21 cm. Marie-Claude HOMET, *Michel Serre (1658-1733). La peinture baroque en Provence*, Aix-en-Provence, 1987, Coll. État des lieux, 197 p. avec reproductions de peintures.

11. Daniel PANZAC, *La peste dans l'Empire ottoman 1700-1850*, Louvain, 1985 et *Quarantaines et Lazarets. L'Europe et la peste d'Orient (XVIII^e-XX^e)*, Aix 1996. Cadre nécessaire, l'ouvrage dirigé par Jean DELUMEAU et Yves LEQUIN, *Les Malheurs des temps, Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, 1987.

écho quasi médiatique, « substance multiple amalgamée, plagiée, enrichie, qui en fait un kyste historiographique » d'autant plus sensible étant donné la grande puissance du port de Marseille¹². Régis Bertrand signale que dans l'Ancien Régime les convenances interdisaient tout contact de la famille avec un mort de l'épidémie. Or ces usages sont violés. Puisqu'il se préoccupe des « sources » comme des « représentations », nous rappelons que les plus anciennes sont grécolatines, Thucydide et Lucrèce. Thucydide dans l'*Histoire de la guerre du Péloponèse*, livre II, passim, évoque la rupture brutale de l'ordre établi causée par le fléau (430 av. J.C.) qui amène à l'état de barbarie, comme dans un des poèmes de la « littérature grise » cités par Régis Bertrand. L'historien grec promet d'en décrire les symptômes (agitation, insomnie, mort par épuisement) après « une résistance parfois surprenante ». « Les gens en vinrent à ne plus se soucier des lois divines ou humaines » car « la vie » et « la richesse paraissaient également précaires ». On se retourna vers les anciennes prédictions, dit sobrement Thucydide, premier historien rationaliste grec des mentalités qui écrit une « œuvre immortelle », (*ktèma eis aei*)¹³. On avait prédit la guerre dorienne avec la faim (*limos*) ou (*loimos*) la peste. On « mit ses souvenirs » en accord avec les souffrances du moment. Après consultation, la *Pythia* de *Delphes* fit une réponse ambiguë, comme à son habitude. Selon les historiens modernes, c'était une fièvre typhoïde dont Thucydide lui-même se remit. Lucrèce, dans le « De natura rerum », VI, V 1135-1284, offre un autre tableau de la peste, moins localisé et qui emprunte à Hippocrate.

Ces deux textes présents dans l'enseignement des collèges du XVII^e et du XVIII^e siècle, textes latins (surtout) chez les Jésuites et textes grecs chez les Oratoriens, ont véhiculé le topos rhétorique du « locus terribilis » du fléau, en opposition avec le « locus amoenus », qui figure (chez Tibulle et Horace), et avec lui cette terreur née bien auparavant, et que *Les Animaux malades de la peste* (La Fontaine) expriment également.

On aura remarqué la structure en cinq actes que nous avons cru déceler dans les *Lettres*. Nous ne pensons pas l'avoir inventée. Celle-ci traduit une pensée tragique, au sens profond du terme et qui explique notre titre. Dans l'esthétique tragique du XVIII^e siècle, héritée d'Aristote et de Racine (et non de Corneille) la catastrophe (*katastrophè*) se situe après le renversement du bonheur en malheur, qui est le dénouement, et en comprend toutes les conséquences. Autrement dit, et à s'entretenir strictement aux *Lettres* d'Hocquart, les conséquences implicites qu'il laisse à l'imagination du Conseil, sont exac-

12. Régis BERTRAND, « La Peste en Provence aux temps modernes, Sources et représentations », *Provence historique*, fascicule 189, 1997, p. 401 à 412, passim. Dans l'Ancien Régime les convenances interdisaient tout contact de la famille avec un mort par épidémie. Or ces usages sont violés.

13. Ce que nous avons tenté de montrer dans notre: *L'expression de l'abstrait chez Thucydide*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de M^{me} Jacqueline de Romilly, Paris, Sorbonne, 1959.

tement « catastrophique ». D'ailleurs Laurence Tramoni, dans son mémoire, « Les autorités toulonnaises face à la peste de 1721 », maîtrise d'histoire, Aix, 1994, (dir. Régis Bertrand) cite p. 68 « V. Brun, *Guerres maritimes de la France* – p. 184 qui affirme qu'Hocquart ne tarde pas à « se renfermer dans sa maison » en attendant que la colère de Dieu s'apaise », ce qui suppose bien une mentalité tragique, allusion à un ordre supérieur transcendant. Hocquart exprime donc bien une prospection quand il prévoit les difficultés croissantes de Toulon, et une rétrospection tragique, le 28 décembre, fondée d'ailleurs aussi sur ses compétences techniques, quand il se retourne vers le passé, avant de poser la plume. C'est bien un accord entre « catastrophisme » et mentalité technique. Pouvait-il être compris par l'entourage politique du Régent ? Encore une fois, nous l'ignorons.¹⁴

Annie RIVARA

14. Nous n'avons pas trouvé d'œuvre narrative de fiction qui ait pour sujet la peste de Toulon, mais nous pouvons allonger la liste donnée par Régis Bertrand des fictions qui traitent de la Peste de Marseille : *La Provençale* attribuée à Regnard, 1731 ; Jourdan, *Le guerrier philo-sophe*, Amsterdam, 1744 ; M^{me} de Genlis, *La Peste de Marseille*, s.d.

